



## LE CHEMIN DU VERITABLE DEVELOPPEMENT

« *YOONU YOKKUTE* »

-----

**1<sup>ERE</sup> PARTIE :** MESURES CLES

-----

### **PROGRAMME PRESIDENTIEL MACKY 2012**

Sommaire

<b>PROFESSION DE FOI (PROJET) .....</b>	<b>3</b>
<b>A. METTRE FIN AUX INJUSTICES SOCIALES .....</b>	<b>4</b>
<i>Jeunesse, Education et Emploi .....</i>	<i>5</i>
<i>Femmes.....</i>	<i>6</i>
<i>Monde rural .....</i>	<i>7</i>
<i>Retraités et Groupes vulnérables.....</i>	<i>8</i>
<b>B. ASSURER LES BASES ECONOMIQUES DU DEVELOPPEMENT .....</b>	<b>9</b>
<i>Villes, Aménagement du territoire et Habitat.....</i>	<i>10</i>
<i>Infrastructures : Routes, Chemin de fer, Ports, Aéroports .....</i>	<i>11</i>
<i>Aménagements, maîtrise de l'eau, équipements et technologies agricoles .....</i>	<i>12</i>
<i>Energies .....</i>	<i>13</i>
<i>Santé &amp; Bien-être.....</i>	<i>14</i>
<i>Apprentissage - Formation Technique et Professionnelle .....</i>	<i>15</i>
<i>Enseignement Supérieur, Recherche et Innovation .....</i>	<i>15</i>
<b>C. ATTEINDRE UNE PRODUCTIVITE DEVELOPPANTE .....</b>	<b>16</b>
<i>Agriculture, Elevage, Pêche et Aquaculture .....</i>	<i>18</i>
<i>Industries, Artisanat, Mines et BTP.....</i>	<i>19</i>
<i>Tourisme, culture, sports et loisirs .....</i>	<i>20</i>
<i>TIC et Télé services .....</i>	<i>21</i>
<b>D. DEVENIR UN MODELE DE DEMOCRATIE EFFICACE .....</b>	<b>22</b>
<i>Réformes Institutionnelles.....</i>	<i>23</i>
<i>Gouvernance exemplaire et rassemblée.....</i>	<i>24</i>
<i>Réforme de l'administration publique .....</i>	<i>25</i>
<i>Justice indépendante et moderne.....</i>	<i>25</i>
<b>E. GARANTIR LA PAIX, LA STABILITE, LA SECURITE ET L'INTEGRATION AFRICAINE .....</b>	<b>27</b>
<i>Règlement du conflit de la Casamance.....</i>	<i>28</i>
<i>Sécurité, Sécurité routière, Lutte contre le Trafic de drogue et le Terrorisme.....</i>	<i>29</i>
<i>Défense et Maintien de la paix .....</i>	<i>29</i>
<i>Intégration Africaine .....</i>	<i>30</i>
<i>Politique Etrangère et diplomatie du développement.....</i>	<i>30</i>

## Profession de foi (*projet*)

Chers compatriotes,

Depuis trois ans j'ai sillonné minutieusement le pays à votre rencontre pour mieux écouter, observer et surtout apprendre. J'ai mesuré l'ampleur des souffrances des **femmes** prises dans les tâches quotidiennes et rencontré des **familles** installées dans des quartiers précaires, inquiètes à l'approche de l'hivernage et une **jeunesse** en désarroi, sans qualification ou des diplômés sans emploi. Notre cher Sénégal va mal, très mal. Il est traversé par d'innombrables fractures.

Le modèle de développement choisi jusqu'à présent ne parvient pas à venir à bout des injustices sociales. Il faut le **changer**. Il nous faut le **repenser**. En effet, notre modèle économique n'est pas suffisamment productif pour nous permettre de **créer les emplois et les richesses nécessaires à notre développement**.

Dans le même temps, les conditions pour une croissance développante au service de tous ne sont pas réunies.

Le chemin sera difficile, mais rien ne doit entamer notre détermination et notre persévérance.

Chers concitoyens, c'est sur la base d'un nouvel ordre de priorités qu'il faut désormais agir et c'est un **chemin pour le véritable développement** que je vous propose d'emprunter. Notre projet se concentre sur **3 principales priorités : la jeunesse, les femmes et le monde rural**. Il s'agit principalement d'apporter une protection, des perspectives et des opportunités d'emploi. Ces priorités majeures de notre projet traversent les **5 axes solidaires** suivants :

1. **METTRE FIN AUX INJUSTICES SOCIALES**
2. **ASSURER LES BASES ECONOMIQUES DU DEVELOPPEMENT**
3. **ATTEINDRE UNE PRODUCTIVITE DEVELOPPANTE**
4. **DEVENIR UN MODELE DE DEMOCRATIE EFFICACE**
5. **GARANTIR LA PAIX, LA SECURITE, LA STABILITE ET ŒUVRER POUR L'INTEGRATION AFRICAINE**

Notre programme a été bâti autour d'une seule promesse : **le Véritable Développement**.

## A. Mettre fin aux injustices sociales

Les injustices sociales sont la principale menace sur la cohésion sociale de notre pays. Les émeutes de la faim, la crise énergétique, montrent qu'à tout moment le pays peut s'embraser. Depuis trop longtemps les réponses ont été laissées à la seule charge des familles et des communautés.

L'Etat et ses partenaires ont trop souvent considéré qu'il s'agissait là d'un coût ou d'une dépense inutile alors qu'il s'agit de l'essence même de tout développement : **la protection de ses concitoyens.**

Aujourd'hui ces solidarités familiales et communautaires sont à bout de souffle tant en milieu urbain que rural. Les faibles revenus d'une personne ne peuvent subvenir aux besoins essentiels - apprendre, se former, se soigner, se nourrir – au sein d'une famille.

Trois groupes en ressentent particulièrement les effets :

- **les jeunes**, frappés par un chômage massif, des opportunités d'autant plus insuffisantes que le système de formation est inadéquat,
- **les femmes**, touchées par les aléas de la vie, elles peinent à trouver les ressources de simples subsistances. Elles sont menacées dans leur santé, durant la grossesse ou l'accouchement et discriminées dans l'accès aux opportunités économiques ou politiques,
- **le monde rural** enfin, en tout premier lieu en raison de l'insécurité sur le statut de la terre, sa principale source de revenus, mais aussi de la faiblesse des investissements dans les infrastructures de base pour accéder à l'eau, l'énergie, la santé, les transports.

Pour mettre fin aux injustices sociales nous engagerons une intense **politique de protection sociale universelle** dont les principales mesures clés sont **la Bourse de Sécurité Familiale, la Couverture Maladie Universelle de Base et la Bonification Retraite.**

**Le coût global** de ces mesures clés sera à partir de 2014 de **120 milliards de FCFA par an.**

Elles seront totalement financées par **la réduction du train de vie l'Etat (120 milliards) sachant que des prélèvements concertés pour service universel** dans les activités à forte rentabilité (télécoms ; industries extractives, pharmaceutiques et de tabac ; transactions financières) garantiront à long terme le financement.

## Jeunesse, Education et Emploi

*« Le droit à l'emploi des jeunes, voilà vers quoi doivent tendre nos efforts. Nous devons aider notre jeunesse à réussir, d'abord pour elle-même afin de vivre et s'épanouir, ensuite pour ses parents qui ne réussissent qu'à travers elle », enfin pour le Sénégal et l'Afrique car elle est notre atout le plus précieux pour ce 21<sup>ème</sup> siècle ».*

*Macky Sall*

Une jeunesse reconsidérée et responsabilisée, c'est certes une jeunesse rassurée quant à son futur (politique de l'emploi et de l'éducation), c'est aussi une jeunesse épanouie à travers le sport, la culture, les loisirs et le partage des valeurs collectives.

### MESURES CLES

1. Dispositif de **création de 500.000 emplois sur 7 ans** par la mise en place d'un programme d'appui au montage de projets et d'accompagnement des Jeunes entrepreneurs à travers le Fonds de Garantie et d'Investissements Prioritaires (FONGIP) : en moyenne 30.000 projets seront concernés chaque année
2. Réforme des contenus des programmes scolaires et universitaires ainsi que la professionnalisation des parcours scolaires à partir du collège
3. Institutionnalisation de **l'enseignement coranique** avec un appui institutionnel, la formation des maîtres coraniques, la modernisation des contenus, l'introduction de la formation professionnelle, scientifique et technique et la mise en place d'un système d'équivalence avec le cursus classique
4. Création de **Lycées Sport/Etudes** accueillant les jeunes talents de toutes les régions du Sénégal issus des principaux sports
5. Construction d'une **arène nationale** de lutte et de complexes modernes omnisports dans chaque région
6. Mise en place d'un **système de financement du sport** dans le cadre de la taxe pour service universel

## Femmes

« Eduquer un garçon et vous éduquez un individu. Eduquez une fille et vous éduquez une nation »  
(Educateur algérien)

Bien qu'elles soient majoritaires, la politique de promotion des femmes doit sortir des déclarations de principes, effets d'annonce pour laisser place à des réalisations concrètes, durables et non partisans.

### MESURES CLES

1. Création d'une **Caisse Autonome de Protection Sociale Universelle\* (CAPSU)** d'un budget annuel de **120 milliards FCFA**
2. Instauration d'une **Bourse de Sécurité Familiale**, pour les mères des familles défavorisées, conditionnée à des critères de revenus (250.000 familles environ sont concernées), d'inscription et d'assiduité à l'école des enfants. Cela coûterait **25 milliards par an** à l'Etat pour un montant forfaitaire de 100.000 FCFA par an par famille et sera prise en charge par la CAPSU
3. Mise à disposition d'un **budget annuel de 50 milliards FCFA de garantie et de bonification des taux** pour tous les projets portés notamment par les femmes et groupements féminins dans le cadre du **Fonds de Garantie d'Investissement Prioritaire (FONGIP)**
4. Suivi **systématique** gratuit des femmes durant toute leur **grossesse et prise en charge d'un forfait obstétrical pendant toute la grossesse y compris un certain nombre d'échographies obligatoires et planification familiale** (dans le cadre de la Couverture Maladie Universelle de Base prise en charge par la CAPSU)
5. Mise en œuvre effective et progressive de la **loi sur la Parité** et son **extension et adaptation dans le secteur privé**
6. Sécurisation par la loi de **l'accès à la propriété** des femmes et des groupements féminins du monde rural sur les superficies qu'elles cultivent
7. **Réforme du Code de la Nationalité**, toute femme sénégalaise pourra transmettre sa nationalité à son enfant ou à son mari

#### \* CAPSU:

##### A – PERIMETRE

- Prise en charge d'une Couverture Maladie Universelle de Base permettant un accès sans avance de frais à un panier de biens et services médicaux (assurance maladie et assurance maternité).
- Définition du panier de biens et services médicaux par la CAPSU, en lien avec l'Autorité Nationale de Réglementation Pharmaceutique (ANRP) et sous l'Autorité du Ministre de la Santé.
- Prise en charge d'une Bonification de la Retraite reposant à terme sur un mécanisme de répartition et de solidarité intergénérationnelle
- Prise en charge de la Bourse de Sécurité Familiale

##### B – FINANCEMENT

- Abondement de l'Etat par les économies annuelles de ses dépenses courantes
- Prélèvements concertés pour service universel dans les activités à forte rentabilité (télécoms ; industries extractives, pharmaceutiques et de tabac ; transactions financières)

##### C – GOUVERNANCE A TROIS NIVEAUX

- National : Pilotage par la Caisse Autonome de Protection Sociale Universelle
- Régional : Coordination régionale par des Caisses Autonomes Régionales
- Local : Caisses Communautaires, Professionnelles ou Villageoises

## Monde rural

Le monde rural représente 57% de la population sénégalaise pourtant l'essentiel des activités de production est concentré en milieu urbain.

Les zones rurales souffrent ainsi d'un niveau de sous emplois chronique alimentant l'exode rural. Le manque de perspective est également accentué par une politique d'aménagement territorial inadapté, concentrant l'essentiel des investissements publics et des infrastructures de base en milieu urbain.

Le potentiel des zones rurales est pourtant important et capital pour notre économie. Le monde rural sera au cœur de notre stratégie économique et sociale en particulier à travers le développement de l'agriculture, de la pêche, de l'élevage, de l'agro-industrie, de l'aquaculture, la maîtrise de l'eau et la mise en place des infrastructures de base que sont l'énergie, la santé, le transport.

### MESURES CLES

- 1- **Réforme du foncier rural** pour permettre un financement de l'expansion de l'agriculture en s'appuyant sur la loi agro-sylvo-pastorale et en différenciant le foncier industriel, touristique, rural, agricole et urbain
- 2- **Développement et facilitation des outils financiers** par la mise en place du **FONGIP** pour les exploitations agricoles familiales pour permettre la mécanisation, taille critique, création de petite entreprise de transformation. La caution solidaire des coopératives socioprofessionnelles sera reconnue.
- 3- **Programme Massif d'Electrification Rurale** des Villages
- 4- **Programme d'installation de forages et puits dans les villages**, en impliquant particulièrement les ASUFOR (Association des Usagers de forage) dans la mise en œuvre avec comme objectif, l'accès à l'eau potable partout sur le territoire national
- 5- Construction des principales **pistes de production et des routes d'acheminement** des produits agricoles
- 6- Développement des « bassins de rétention » et amélioration de la qualité de l'eau via la défluorisation dans certaines zones (bassin arachidier)

## **Retraités, Groupes vulnérables et Cherté de la vie**

*« Etre nous-mêmes, solidaires et africains, c'est aussi s'occuper de ceux que l'on voit pas, que l'on entend pas souvent car ils n'en ont plus les moyens. » Macky Sall*

Les injustices sociales touchent également des groupes autres que la jeunesse, les femmes et le monde rural notamment les personnes âgées et les handicapées. Leur faible nombre est relatif et les souffrances et difficultés sont d'autant plus grandes qu'elles sont tues et inaperçues.

### **MESURES CLES**

1. Mise en place d'une Bonification de Retraite **20 000 FCFA par trimestre** pour les retraités ayant droit. Cela coutera **5 milliards de FCFA par an**.
2. Programme d'Insertion et de prise en charge des Handicapés dans le Système Educatif et dans le monde du travail, en particulier dans l'administration
3. Mise en place d'un système de péréquation afin de régulariser et surtout de plafonner les prix du riz, du sucre, de l'huile et du carburant

## **B. ASSURER LES BASES ECONOMIQUES DU DÉVELOPPEMENT**

La nature et la qualité des infrastructures ont toujours déterminé les capacités économiques réelles d'une nation. Ainsi en est-il des systèmes d'irrigation et de maîtrise des eaux mais aussi de l'énergie, du transport et des réseaux routiers, ferroviaires ou informationnelles.

Il s'agit des « bases économiques du développement », ils correspondent aux investissements en capital qui permettent d'améliorer la fertilité des terres, l'élevage, la qualité de vie et d'habitation – *les villes* – les savoirs et savoirs-faires.

L'enseignement supérieur, la Recherche et l'Innovation, la science et les technologies (pour les ménages, l'agriculture et l'industrie) mais aussi la santé via les systèmes de prestation de soins de santé publics sont parties intégrantes de ces bases économiques du développement.

Après des décennies où l'Etat n'a pas su conduire les investissements nécessaires pour disposer des bases économiques pour le développement il est temps de marquer une rupture majeure en assumant pleinement sa responsabilité économique et ainsi procéder aux investissements de rattrapage et d'avenir à la hauteur des défis à relever.

C'est une condition sine qua none d'un Etat au service de ces citoyens et en quête du véritable développement. Les investissements permettront alors aux énergies du pays quelque soit leur taille, du monde rural ou urbain, de s'exprimer. En somme nous rendrons disponibles les indispensables services et infrastructures pour une productivité développante.

## Villes, Aménagement du territoire et Habitat

La réponse à l'impératif de rééquilibrage des fonctions territoriales passe par une politique d'aménagement globale et intégrée, pensée en fonction des spécificités de chaque région mais avec une vision d'ensemble.

La ville de Dakar doit conserver son rôle de capitale politique et économique du pays, mais le développement de métropoles secondaires est un enjeu clé pour l'avenir du pays. En effet, la pression foncière constatée dans la région de Dakar est susceptible de freiner le développement de la métropole, au profit d'autres capitales africaines. Il est ainsi indispensable de décongestionner Dakar afin de maintenir son rôle de port d'envergure continentale et de plaque tournante des échanges africains.

### MESURES CLES

1. Création de 6 pôles\* de développement économique
2. Recentrage des rôles de la **Caisse des Dépôts et Consignation** (CDC) et de ses objectifs de mobilisation financière en cohérence avec l'enjeu ses mandats notamment l'habitat social
3. Programme annuel de restructuration des quartiers inondables et précaires dans les banlieues pour 21,5 milliards par an soit **150 milliards sur 7 ans**. Ce dispositif concernera 1 million d'habitants.
4. Construction de **logements sociaux** (pour un budget de **300 milliards**) accessibles également aux individus sans revenu régulier via des groupements mobilisant une garantie par caution solidaire
5. Création/Réhabilitation des marchés incluant des infrastructures de stockage et de conservation dans toutes les régions et y promouvoir via quota les productions agricoles ou maraîchères rurales ou périurbaines des producteurs et organisations paysannes

\* Pôles Ouest-Littoral comprenant la Grande et la Petite Côte, avec les régions de Dakar et Thiès : Services, Nouvelles Technologies, Tourisme, BTP, Industrie

Pôle Centre (Sine-Saloum, Diourbel) : Tourisme, Agriculture, Elevage, Pôle Vallée du Fleuve (Matam, Saint-Louis et Bakel) : Hydraulique, Agriculture, Elevage et BTP

Pôle Sénégal Oriental (Tambacounda et Kédougou) : Agriculture, Elevage, Géologie, Mines, Energie, Industrie

Pôle Sud (Ziguinchor, Kolda et Sédhiou) : Agriculture, Elevage, Tourisme, Menuiserie, Ebénisterie, Services Santé

Pôle Zone Sylvo-Pastorale du Ferlo et Louga. : Elevage, Agriculture, Services et Energie

## **Infrastructures : Routes, Chemin de fer, Ports, Aéroports**

Une politique de développement cohérente passe nécessairement par un resserrement des liens entre les différentes régions du pays. A ce titre, ce sont les infrastructures de transports qui permettront un réel essor de l'économie.

### **MESURES CLES**

1. Désenclavement du Sénégal par la modernisation des principales routes départementales, nationales notamment Tambacounda - Kayes et Tambacounda-Labé pour en faire des routes sous-régionales modernes
2. Réhabilitation du chemin de fer KAYES – TAMBA - DAKAR
3. Construction d'un nouveau Port à Bargny
4. Construction du Pont de ROSSO et reconstruction du Pont Emile Badiane
5. Réhabilitation et modernisation des aéroports secondaires
6. Extension et réhabilitation du train bleu (Dakar – Thiaroye – Rufisque – Bargny - Thiès)

## **Aménagements, maîtrise de l'eau, équipements et technologies agricoles**

Le secteur primaire souffre de difficultés d'accès aux intrants de qualité, de l'absence d'ouvrages et d'infrastructures modernes de production. Le sous-secteur agricole fait face à un certain nombre de difficultés dont celles liées à l'accès aux facteurs de production, au faible niveau de mise en valeur des aménagements, à la forte dépendance aux cultures pluviales, à la non-disponibilité des semences de qualité, à l'inadéquation de la politique foncière, aux difficultés d'accès aux marchés et à la faible valorisation des produits exportés.

Quant au sous-secteur de l'élevage, les contraintes qui entravent son développement sont relatives, entre autres, au faible niveau de production des races locales, à l'insuffisance d'infrastructures physiques de base, à la forte compétition agriculture-élevage pour l'occupation des terres et à l'absence de circuits modernes de transformation et de commercialisation des produits animaux. Notre politique consistera :

### **MESURES CLES**

1. Création d'un **Fonds de Garantie et d'Investissement Prioritaire (FONGIP)** de **350 milliards FCFA sur 7 ans** (50 milliards par an en moyenne) pour permettre aux acteurs économiques d'accéder au financement bancaire pour **l'acquisition de gros matériels agricoles et avicoles**
2. Réalisation d'infrastructures de **stockage, de conservation, de conditionnement et de transformation** dans les marchés urbains et les départements ou pôles économiques
3. Aménagement de terres destinées spécifiquement et exclusivement pour la culture du maïs, du blé et du soja destinée principalement à l'approvisionnement des industries locales production d'aliments, de volailles, bétails
4. Remise à niveau des infrastructures de recherche sur l'agriculture : ISRA, CIRAT, etc..

## Energies

Face au défi de la demande d'électricité pour nos foyers et nos entreprises, aucun choix ne doit être fait de façon hâtive. Aucune ressource ni solution ne peut être écartée pour des raisons conjoncturelles ou idéologiques. Notre politique énergétique se fondera sur le « **Mix énergétique** ». Une approche d'autant plus pertinente pour notre pays que la demande en électricité s'établit sur plusieurs niveaux ; chacun correspondant à des marchés différents.

Aussi, une solution durable de production d'énergie implique l'adaptabilité spatiale et temporelle aux spécificités des besoins et des ressources de notre pays.

### MESURES CLES

1. Restructuration de la SENELEC
2. Libéralisation totale du secteur de la production pour fournir au minimum 200 MW supplémentaires en « **Mix énergétique** » (solaire, charbon, thermique, photovoltaïque, biomasse, hydraulique, géothermie) tous les 3 ans en public et privé
3. Programme national d'intégration du solaire photovoltaïque dans le bâti et les édifices publics
4. Interconnexion au réseau électrique nord-africain et ouest africain pour bénéficier des possibles excédents de production du Maroc et d'Europe
5. Relance immédiate de la construction de la 2<sup>ème</sup> Phase de la centrale de Kounoune (60MW)
6. Construction de 5 centrales hybrides (fuel/solaire) de 30MW chacune dans les centres isolés soit un total de 150MW.
7. Réalisation avec l'OMVG/OMVS de 2 centrales hydroélectriques (Bafing -300MW- et Souapiti - 515MW)

## Santé & Bien-être

Notre système de santé souffre d'un manque de personnel, d'infrastructures et d'équipements. L'offre est essentiellement concentrée sur Dakar et reste très insuffisante dans les régions périphériques ainsi que dans la banlieue.

Les coûts de santé prohibitifs pour une population pauvre et sans protection sociale plongent les familles condamnées à renoncer aux soins dans des situations de détresse et de souffrance innommables.

Pourtant, la santé est la mère des richesses. Il n'est de développement sans amélioration significative du niveau général des indicateurs de santé d'une population. Assurer les bases du développement c'est donc en premier lieu agir sur les principaux leviers de la politique de santé pour renforcer la prévention, améliorer l'accès aux soins, aux médicaments et le suivi sanitaire, augmenter l'offre de soin sur l'ensemble du territoire.

### MESURES CLES

1. Mise en place d'un système de **Couverture Maladie Universelle de Base** par la création d'une Caisse Autonome de Protection Sociale Universelle (CAPSU) complétée par les Mutuelles Communautaires et Socioprofessionnelles
2. Construction et équipement de 10 nouveaux hôpitaux de niveau régional et d'au moins d'un centre de santé équipé dans chaque commune ou communauté rurale
3. Création d'une Office Nationale de Modernisation et de Maintenance des Equipements Sanitaires et Hospitaliers publics
4. Adoption d'un Plan National d'Approvisionnement en médicaments de base
5. Appui au développement d'une industrie pharmaceutique locale
6. Réforme des études de médecine pour l'adapter aux besoins quantitatifs du pays

## Apprentissage - Formation Technique et Professionnelle

L'enseignement technique et professionnel a toujours été relégué au second plan au profit de l'éducation générale, le plus souvent considéré comme une alternative après l'échec scolaire.

L'apprentissage est ainsi essentiellement laissé au secteur informel où nos jeunes arrivent certes à exprimer leur génie (dans la menuiserie, la mécanique, la maçonnerie, la couture, l'agriculture etc.) mais avec des moyens rudimentaires, sans reconnaissance formelle de leurs compétences et sans aucun soutien de l'Etat.

Il n'est de développement sans amélioration de la qualité des formations et l'accroissement du niveau général des compétences. Certifier formellement la compétence des apprentis de l'informel et placer l'apprentissage au cœur de notre système éducatif afin d'arrimer les formations aux besoins de l'économie nationale seront les piliers de notre politique de formation.

### MESURES CLES

1. Création dans chaque pôle, en Partenariat Public-Privé (PPP), de **centres de formation techniques et professionnels** spécialisés pour les **6 pôles** de développement retenus
2. Programme de formation dual (atelier, études) permettant à **300.000** apprentis déjà présents dans le secteur informel de valider leurs compétences pratiques acquises et d'obtenir une qualification

## Enseignement Supérieur, Recherche et Innovation

Poser les bases du développement c'est aussi adapter et améliorer la qualité de l'enseignement supérieur, assurer l'accueil des étudiants et nouveaux bacheliers dans de bonnes conditions, promouvoir la recherche et l'innovation.

### MESURES CLES

1. Création dans chaque pôle, en Partenariat Public-Privé (PPP), d'une **Université des métiers** (Bac +3) pour les 6 pôles de développement retenus
2. Développement des filières d'enseignement de pointe et pour « l'Offshore » en créant une zone spéciale à Loumpoul suivant le modèle « Silicon Valley » en partenariat avec les industries et centres de recherche nationaux, européens, américains et asiatiques
3. Intégration des diplômes de management et de gestion des entreprises dans les universités publiques
4. Désengorgement de l'Université de Dakar en créant de **nouvelles universités dans la banlieue**
5. Remise en état des services de recherche-développement agricole et avicole nationaux
6. Augmentation progressive du Budget relatif à la Recherche et Développement avec un objectif de **0,5% Budget** en 2015

### **C. ATTEINDRE UNE PRODUCTIVITÉ DÉVELOPPANTE**

La croissance ou l'augmentation de la production ne provoque pas nécessairement le développement. Le Sénégal et d'autres pays bien que connaissant depuis des décennies une croissance positive en sont l'illustration parfaite.

Elle demeure pour beaucoup l'unique boussole des politiques proposées pour améliorer le niveau de vie des populations. Les crises dans les pays aux économies extraverties d'Afrique et même d'Europe, spécialisées dans l'exportation de matières premières ou dans les produits financiers, démontrent pourtant que certaines croissances à deux chiffres peuvent être en trompe l'œil.

Notre politique de « productivité développante » opère une rupture fondamentale avec cette conception qui ne permet pas de voir l'absence de développement, la montée des inégalités et la diminution importante du pouvoir d'achat de la population.

Cette politique vise le cœur du développement, la productivité, c'est-à-dire production et rendement. Il s'agit de l'accroître en se focalisant sur la base de l'économie nationale du pays le monde agricole, et ses exploitations familiales, mais aussi le secteur informel et son artisanat afin de conduire à une amélioration du niveau général des conditions de vie des populations et générant un effet multiplicateur sur l'ensemble de l'économie.

En œuvrant à assurer sa faisabilité – via les bases économiques du développement – nous atteindrons une productivité développante par la mise en place d'une politique active et innovante en matière de financement et d'accompagnement des diverses structures de production (exploitations agricoles, artisanat, petite entreprise, PME/PME, industrie, etc.) dans les secteurs primaires, secondaires et tertiaires pourvoyeurs d'emploi de l'économie nationale. Elle prendra notamment la forme d'un Pacte National pour les Petites Entreprises et les PME/PMI concernant le monde rural ou urbain, un « Small Business Act » à la sénégalaise.

## Entrepreneuriat, TPE, PME/PMI, Emploi

Le poumon de notre économie se situe dans le secteur informel en particulier. De toutes les catégories d'entreprises il est crucial de construire notre politique autour de « la petite entreprise ».

Elle constitue le déclencheur d'une politique globale réussie d'appui à l'entreprise. En effet la petite entreprise se situe à l'intersection du véritable développement économique. Au dessus d'elles les PME qui sont le tissu économique du Sénégal, les futurs moteurs de notre économie en dessous les micro-entreprises et notamment les activités génératrices de revenus, les amortisseurs des difficultés de la vie.

Une politique globale permet à chacune de ses catégories de faire un pas vers l'avant sortir les premières de la précarité, permettre aux secondes de constituer un dense et vaste réseau d'entreprises facteur de croissance et enfin aux dernières de devenir leader au niveau sous-régional et continental.

### MESURES CLES

1. Création d'un « **Pacte Petites Entreprises et PME-PMI** » intégrant les dispositifs d'appui aux entreprises existants et les renforçant. Il ouvre notamment l'accès aux marchés publics et fixe des quotas pour les PME ou les groupements de Micro et Petites entreprises dans la sous-traitance de toutes entreprises publiques ou privés
2. Dispositif de **création de 500.000 emplois sur 7 ans** par la mise en place d'un programme d'appui au montage de projets et d'accompagnement des Jeunes entrepreneurs à travers le Fonds de Garantie et d'Investissements Prioritaires (FONGIP) : en moyenne 30.000 projets seront concernés chaque année notamment l'artisanat, l'agriculture et le tourisme
3. **Promotion d'incubateurs et de couveuses ou maisons de l'entreprise dans tous les départements** mettant à disposition des locaux, des équipements et des services pour les petites entreprises. Elles sont sélectionnées dans le cadre de concours « TALENTS D'AVENIR » par secteur (agricole, élevage, pêche, artisanat, industriel, services, etc.)

## **Agriculture, Elevage, Pêche et Aquaculture**

L'agriculture sera la priorité car elle est porteuse d'externalités positives sur l'ensemble des autres secteurs de l'économie nationale. L'objectif est une agriculture moderne et suffisamment productive pour transformer le Sénégal et atteindre l'autosuffisance alimentaire.

Nous adopterons une réforme foncière juste et pérenne fondée sur le principe de la non-financiarisation de la terre et levant les contraintes foncières, financières et techniques pour des exploitations agricoles - au premier rang desquelles les familiales - dynamiques.

### **MESURES CLES**

1. Réforme du foncier rural avec adaptation des statuts juridiques des exploitations familiales agricoles afin de sécuriser les droits fonciers des paysans
2. Investissements massifs dans l'aménagement et l'irrigation des terres cultivables ainsi que la construction des principales pistes de production
3. Création dans chaque pôle économique intégrée de sociétés de prestations de services agricoles et d'élevage (mécanisation, maintenance, stockage, conservation, commercialisation) en partenariat avec le privé afin de professionnaliser et de mécaniser l'agriculture et de développer l'élevage pour atteindre l'autosuffisance alimentaire
4. Dispositif de financement avec le Fonds de Garantie et d'Investissement Prioritaire (FONGIP) afin de combler totalement le déficit de capacité d'investissement et de fonds de roulement des agriculteurs, des éleveurs et des pêcheurs
5. Construction de centres de ravitaillement urbain afin que les villes jouent leur rôle de levier de développement par rapport aux communautés rurales productrices
6. Développement de la pêche et de l'aquaculture par le financement des investissements structurants et l'appui à la filière à travers le FONGIP

## **Industries, Artisanat, Mines et BTP**

L'analyse fine des différentes filières industrielles s'appuyant sur les données nationales et internationales permettra de repositionner l'économie nationale, d'ajuster les moyens capitalistiques, l'outil de travail et l'accompagnement institutionnel nécessaire à la compétitivité de notre industrie.

Nous combinerons les concepts du Capital Risque et des Partenariats-Public-Privé pour renforcer les capacités institutionnelles du secteur privé sénégalais et ouvrir les marchés mondiaux à des exportations sénégalaises de biens et de services diversifiés.

### **MESURES CLES**

1. Mise à disposition des entreprises à fort potentiel de développement les moyens capitalistiques de leur expansion (Raffinerie, Oléagineux, Cimenteries, Agroalimentaires, Télécoms, BTP, Médias, etc.) en renforçant leur capital par la création d'un Fonds Souverain d'Investissement Stratégique (FONSIS) de 250 MILLIARDS
2. Promotion d'une présence capitalistique minimale (25%) de privés nationaux dans les secteurs clé de l'économie nationale notamment les grandes industries minières, les cimenteries, les BTP...
3. Développement les industries intermédiaires (i.e produisant des biens de consommation intermédiaire destinés aux entreprises) en partenariat avec le privé afin d'augmenter l'effet d'entraînement de certains secteurs sur l'économie nationale et favoriser l'installation d'autres industries
4. Modernisation du secteur de la menuiserie métallique et du bois afin de devenir plus compétitif face aux acteurs clés mondiaux sur le marché national et sous-régional
5. Restructuration du secteur agroalimentaire afin de créer un champion sous-régional aux activités diversifiées
6. Repositionnement de l'artisanat sur des niches de production à haute valeur ajoutée avec le développement d'une stratégie de « marques »

## Tourisme, culture, sports et loisirs

Le tourisme est, après l'agriculture, le deuxième pilier de notre politique sectorielle compte tenu de son potentiel de développement et de son impact tant sur l'économie nationale que sur le niveau de vie des populations.

### MESURES CLES

1. **300 milliards** seront consacrés aux investissements touristiques sur 7 ans
2. Dispositif d'accompagnement (création de 500 000 emplois au niveau national) pour les jeunes dans l'entrepreneuriat d'activités de loisirs et d'artisanat touristique.
3. Défiscalisation à **80% de la retraite des résidents étrangers** (6 mois minimum de séjour) originaires d'Europe, d'Asie et d'Amérique
4. Restructuration de la SAPCO en créant 5 structures indépendantes (Gorée et Lac Rose, Petites côtes, Côtes Nord, Centre, et Côtes Casamançaises ayant chacune un cahier des charges spécifiques selon le type de tourisme visé
5. Application effective de la tva à 10% pour les services touristiques en concertation avec les acteurs en vue d'une plus grande compétitivité et d'emplois nouveaux

## TIC et Télé services

Le rôle de l'Etat est crucial et décisif pour accompagner la complexité de la société de l'information émergente. Notre stratégie consiste à engager les organisations et les citoyens à la culture des nouvelles technologies de l'information en favorisant la création et l'innovation.

Notre politique consistera à garantir la démocratisation de l'accès aux nouvelles technologies, à améliorer qualitativement l'infrastructure physique notamment dans les zones rurales, à encourager l'informatisation des écoles, des collèges, des lycées, des centres professionnels et des universités, à promouvoir un cadre concurrentiel, à stimuler l'investissement privé en mettant en place un cadre d'investissement attrayant, à définir un cadre juridique de régulation permettant de protéger les entreprises et les individus contre les fraudes et à assurer la sécurité des systèmes sensibles.

### MESURES CLES

1. Abrogation du décret sur la surtaxe des appels internationaux tout en maintenant le contrôle des volumes des appels entrants
2. Amélioration des infrastructures de télécommunications et de connectivité à l'Internet notamment le renforcement de la coopération sous régionale pour les projets communs (satellites, fibres optiques)
3. Promotion d'une présence capitalistique minimale (25%) de privés nationaux dans les secteurs clé de l'économie nationale notamment les grandes entreprises de Télécommunications, les Banques...
4. Renforcement du Plan Stratégique TIC-TELECOMS – TELE SERVICES « SENEGAL VISION 2035 » avec tous les acteurs du secteur
5. Dégrouper de la boucle locale (libéralisation de l'utilisation de technologies alternatives, Wireless, VoIP, CPL) et promotion de la pénétration du haut débit et même du très haut débit
6. Développement de nouveaux services autour des fréquences libérées
7. Renégociations avec les 3 opérateurs présents pour leur donner des licences globales
8. Développement des industries de TIC (montage, assemblage de produits informatiques) en encourageant l'émergence des petites entreprises spécialisées dans la fabrication de matériels informatiques, de logiciels et des œuvres multimédia et surtout de la saisie de données (un marché de plus de 3 milliards de dollars par an dans le monde)

**D. DEVENIR UN MODÈLE DE DÉMOCRATIE EFFICACE**

*« La démocratie, d'après l'idée que je m'en fais, devrait assurer au plus faible les mêmes opportunités qu'au plus fort » Gandhi*

Notre pays est présenté comme un modèle de démocratie du fait de l'absence de coup d'Etat militaire d'une part et de la tenue d'élections régulières impliquant les divers acteurs politique.

Pour autant, la démocratie ne se limite pas à ces seuls principes aussi importants soient-ils. Elle exige notamment la liberté des individus, la règle de la majorité, la séparation des pouvoirs – législatif, exécutif et judiciaire – l'indépendance de la Justice et surtout le respect de la Constitution. Autant de principes qui ne sont jamais des acquis définitifs mais plutôt des quêtes collectives permanentes que chaque acte participe à renforcer. En somme il faut veiller à ce que l'Etat de droit soit respecté.

## Réformes Institutionnelles

Tirant les leçons des dérives actuelles et des recommandations des Assises Nationales, nos réformes institutionnelles viseront à consolider les garde-fous et les contre-pouvoirs permettant de sauvegarder l'Etat de droit.

### MESURES CLES

1. Encadrement de l'âge des candidats à l'élection présidentielle dont l'âge minimum doit être 35 ans et celui maximum 70 ans le jour du scrutin du premier tour
2. Réforme du Conseil constitutionnel (passage de 5 à 7 membres dont 3 seront nommés par le Président de la République parmi lesquels le Président du Conseil, 1 par la majorité parlementaire, 1 par l'opposition parlementaire et 2 par le Conseil Supérieur de la Magistrature)
3. Réforme de la Cour suprême et rétablissement de la Cour de Cassation, du Conseil d'Etat et de la Cour des Comptes
4. Indicateur des domaines de la Constitution dont la révision requiert un référendum et de ceux qui ne peuvent faire l'objet modification comme : la forme Républicaine de l'Etat et le nombre et la durée du mandat
5. Référendum pour intégrer les révisions constitutionnelles ainsi du maintien ou de la suppression du Sénat lors des prochaines législatives

## Gouvernance exemplaire et « rassemblée »

*« Nous nous engageons à rassembler des femmes et des hommes de conviction et de talents dans un gouvernement resserré. A service du Sénégal et des Sénégalais ils auront d'améliorer la vie de la population notamment en réduisant le train de vie de l'Etat et en permettant aux acteurs extérieurs et au secteur privé de jouer pleinement leur rôle de partenaire de développement. »*

Macky Sall

### MESURES CLES

1. Mise en place d'un Gouvernement de Rassemblement National de 25 ministres maximum
2. Réalisation d'un audit des comptes et des politiques publiques suivi d'un débat public parlementaire sur les recommandations
3. Réduction du train de vie de la Présidence de la République sous contrôle de la Cour des comptes et du Parlement
4. Rationalisation du voyage en 1<sup>er</sup> Classe pour les membres du gouvernement/administrations ainsi que des logements conventionnés. Des indemnités seront octroyés aux ayant droits
5. Rationalisation des Agences nationales et réforme de la carte diplomatique (suppression de 15 ambassades)
6. Suppression du cumul des mandats (entre toute fonction exécutive et toute fonction électorale)
7. Déclaration du patrimoine des membres du gouvernement, des directeurs généraux des entreprises et des établissements et entreprises publics et rationalisation des salaires des dirigeants publics
8. Equité dans la presse publique et privée du temps de parole pour les partis représentés au Parlement
9. Remboursement par l'Etat des dépenses des cinq premiers partis politiques (sous réserve d'avoir fait au moins 10% des suffrages exprimés dans les élections présidentielles, législatives ou municipales) et sur la base de la présentation des comptes annuels certifiés par les Commissaires aux comptes indépendants
10. Renforcement de l'indépendance des médias privés et appui technique et financier à leur développement

## Réforme de l'administration publique

Les principaux objectifs de la réforme de l'administration publique porteront sur l'amélioration de l'accueil des citoyens dans les services publics, la fiabilisation de l'Etat civil et du cadastre, le rapprochement de l'administration des citoyens et la qualité de service.

### MESURES CLES

1. Mise en œuvre d'une démarche qualité dans tous les services de l'administration visant une certification suivant des normes internationales de tous les services clés
2. « Déconcentration fonctionnelle » : Les grands ministères stratégiques auront leurs directions générales à Dakar mais toutes les directions sectorielles seront réparties dans les régions
3. Communalisation : transformation de toutes les communautés rurales en « communes »
4. Evaluation des politiques de Décentralisation et étude de faisabilité de la création de conseil départemental (conseil général)

## Justice indépendante et moderne

Mis sous tutelle du pouvoir exécutif, instrumentalisé par ce dernier et insuffisamment doté en ressources humaines et matérielles, le pouvoir judiciaire n'est pas toujours en mesure d'assurer pleinement ses missions dans l'impartialité et l'indépendance.

Mettre fin à cet état de fait exige de renforcer l'indépendance du Conseil Supérieur de la Magistrature par sa composition, son organisation et par son fonctionnement.

Nous engagerons des réformes de fond de nos textes de lois afin de moderniser notre code civile et pénale, revoir nos procédures afin de garantir une plus grande diligence, agilité et rapidité de la justice et rendre effective la garantie d'un procès juste, équitable et dans un délai raisonnable.

### MESURES CLES

1. Mise en Indépendance budgétaire de la Cour des comptes et élargissement de ses compétences aux comptes de la Présidence de la République et du Parlement
2. Création du Haut Conseil pour la Promotion de la Démocratie et des Droits Humains (HCPDDH) qui disposera des prérogatives de la CENA, du Conseil National de Régulation de l'Audiovisuel et du Médiateur qui, par conséquent, seront supprimés

## **Lutte contre la corruption**

Tous les efforts entrepris pour promouvoir la justice sociale, assurer les bases du développement et générer une productivité développante seraient vains sans une lutte résolue contre la corruption.

En effet, la corruption sape les fondements de la République, freine les transactions, décourage l'investissement et crée un état d'insécurité judiciaire incompatible avec un climat propice à la création des richesses.

Gouverner efficacement c'est aussi rassembler toutes les bonnes volontés pour agir et doter l'état des instruments lui permettant d'éradiquer la corruption.

### **MESURES CLES**

1. Elaboration d'un Programme national global sur la Prévention de la Corruption
2. Renforcement des organismes et corps de contrôle et de régulation (CNLCC, l'Inspection générale de l'État (IGE), la Cour des Comptes ou l'Agence de Régulation des Marchés Publics (ARMP)) et leur donner une autonomie budgétaire
3. Réforme de la loi n°81-17 du 6 mai 1981 relative aux partis politiques et encadrant leur financement
4. Transposition immédiate dans le droit national de la Convention des Nations Unies contre la corruption
5. Accord du droit de saisine de la justice pour la CNLCC ainsi que la Cour des Comptes en cas de carence du parquet
6. Réforme de la procédure pénale en introduisant une plus grande automaticité des poursuites face au principe de l'opportunité de la poursuite

## **E. GARANTIR LA PAIX, LA STABILITÉ, LA SÉCURITÉ ET L'INTÉGRATION AFRICAINE**

Notre jeune pays a passé la plupart de son histoire à évoluer dans un contexte régional fragile où les crises s'accumulaient (Liberia, Sierra Leone, conflits touarègues au Mali et Niger, crise ivoirienne, fin de règne chaotique en Guinée, coups d'états en Mauritanie et en Guinée Bissau, etc.) et freinaient le processus d'intégration et de développement africain souhaité par les peuples.

Il s'agit donc de définir et de mettre en œuvre une diplomatie de voisinage par une concertation permanente, des sommets bilatéraux, les projets sous régionaux sur la base d'intérêts communs et d'une coopération renforcée au service de la paix et du développement. Le pays n'a pas été épargné (conflit casamançais, conflit frontalier avec la Mauritanie, afflux de réfugiés en provenance de la sous-région, déploiement de nos troupes hors de nos frontières pour des opérations de maintien de la paix) et doit encore faire d'ultimes efforts pour ramener la paix, la stabilité et la sécurité au sein de ses frontières. C'est aussi le moment ou jamais pour trouver une solution durable et complète à la crise en Casamance. La crise casamançaise est l'un des plus anciens conflits d'Afrique et l'un des derniers points de crispation. Sa résolution doit être la priorité N°1 afin d'amener la sécurité et le développement à tous nos citoyens. Le retour de la paix en Casamance permettra d'instaurer un climat de confiance avec nos voisins Gambiens et Bissau-guinéens et renforcera la dynamique d'intégration régionale.

Au vu des évolutions récentes, la paix semble enfin s'imposer dans l'ensemble de la sous-région. Elle apporte une immense énergie créatrice qui, si elle est utilisée à bon escient dans les tous prochains mois, sera favorable à notre projet d'intégration africaine. Les chantiers régionaux peuvent enfin sortir de leurs placards. Mis en route, ils permettront de renforcer la dynamique de croissance en apportant des solutions supplémentaires à notre crise énergétique, à notre projet d'autosuffisance alimentaire, à notre volonté d'avancer vers le développement main dans la main avec nos frères africains. Nous devons aussi clairement définir le rôle et place des institutions africaines dans la gouvernance mondiale. Nous renforcerons les capacités d'initiative et d'action diplomatique de l'Union Africaine. L'Afrique doit parler d'une seule voix pour peser dans les affaires du monde. Cela passe par la réforme du Conseil de sécurité des Nations Unies. Le « soft power » sénégalais pourrait y œuvrer en allant siéger à nouveau en tant que membre non permanent au conseil de sécurité. Une politique étrangère ambitieuse et réaliste doit aussi s'attacher à rendre effective une diplomatie des droits de l'Homme et des peuples qui, sera basée sur le socle universelle des valeurs démocratiques s'inspirant de la charte de gouvernance rédigée lors des Assises – justice indépendante et moderne, lutte contre la corruption, renforcement et stabilité des institutions-.

## Règlement du conflit de la Casamance

### MESURES CLES

1. Audit de toutes les mesures politiques et économiques mises en place après les différents accords de paix (1991, 2011) pour comprendre l'origine des blocages et y trouver des réponses adéquates
2. Indemnisation effective des victimes du JOOLA, des mines et de la guerre et prise en charge des pupilles de la nation
3. Intégration des différentes factions du Mouvement des Forces Démocratiques de Casamance (MFDC) dans la vie politique nationale
4. Positionnement de la Casamance en Pôle Economique d'Importance Internationale en créant notamment une zone élargie de **franchise industrielle**
5. Réalisation d'un programme spécial de développement de la culture du riz de la Casamance pour atteindre l'autosuffisance alimentaire nationale en riz
6. Désenclaver la Casamance par différentes voies de raccordement : pont sur le fleuve Gambie, voie de contournement, reconstruction du pont Emile BADIANE
7. Promouvoir l'aménagement de nouvelles zones touristiques casamançaises et renforcer le positionnement de la Cap Skring (réhabilitation des aéroports de Ziguinchor et du Cap Skring aux normes des aéroports internationaux – Allongement des pistes, aérogares et systèmes de sécurité)
8. Construction d'un CHU sous régional doté des équipements les plus modernes et d'un institut de recherche d'envergure continentale
9. Revoir des modes opératoires des forces de sécurité, renforcer leurs équipements et moyens d'intervention dans le cadre de l'allocation d'un budget d'investissement annuel de 20 milliards

## **Défense et Maintien de la paix**

Préparer un avenir régional fraternel c'est aussi anticiper sur les potentiels facteurs de déstabilisation par une diplomatie de paix et de sécurité. Le développement effréné des trafics de drogue (Guinée Bissau, Guinée, Mauritanie, Sénégal) et le développement de réseaux terroristes (Nigeria, Sahel) affaiblissent les structures sociales et celles de l'Etat de droit. Nos forces de sécurité doivent se préparer à faire face à ces nouvelles menaces en renforçant les partenariats internationaux. Elles doivent aussi devenir de véritables acteurs du développement économique et social par l'utilisation des savoirs faire (santé, génie, prévention).

### **MESURES CLES**

1. Modernisation des moyens d'action de l'Armée nationale et des forces de sécurité.
2. Revalorisation de la condition militaire et du lien Armée/Nation
3. Revalorisation et réhabilitation des écoles de formations militaires
4. Renforcement de la couverture sociale des militaires (santé, retraite) et dispositif de protection sociale et de prise en charge des mutilés de guerre (CAPSU)
5. Amélioration des passerelles professionnelles entre les mondes civil et militaire par un système d'équivalence qui favorisent la valorisation des connaissances acquis par les militaires professionnels et offrent des débouchés civils
6. Faire des forces de défense un outil du véritable développement (Santé, Génie)
7. Continuation du processus d'intégration africaine en termes de sécurité et maintien de la paix
8. Renforcement des partenariats techniques et logistiques internationaux (France, USA, UE, pays émergents)
9. Audit du nouvel accord de partenariat passé avec la France (et autres pays le cas «échéant»).

## **Sécurité, Sécurité routière, Lutte contre le Trafic de drogue et le Terrorisme**

### **MESURES CLES**

1. Renforcement des capacités d'investigation et d'intervention des unités spécialisées dans la lutte contre le trafic de drogue et le terrorisme
2. Poursuite des efforts pour une police de proximité et de sécurisation des sites touristiques.
3. Réforme des conditions d'obtention du permis de conduire et généralisation de l'obligation de suivre une auto-école pour l'obtention du code de conduite

## Intégration Africaine

« Le 21<sup>ème</sup> siècle sera le temps de l'Afrique qui gagne(...) si nous acceptons d'être solidaire pour réussir l'indispensable transformation de nos pays. Je mettrai toute mon énergie pour que le Sénégal soit exemplaire et l'un des moteurs de cette Afrique. » Macky Sall

### MESURES CLES

1. Réalisation de Grands projets régionaux (Energie, Routes, Chemins de fer)
2. Elaboration d'une Politique Agricole et d'Autosuffisance Alimentaire Commune (P3AC)
3. Candidature conjointe avec l'un des pays frères suivants – Mauritanie, Gambie ou Guinée-Bissau - pour l'organisation de la CAN de football
4. Mise en œuvre d'une Politique Agricole et d'Autosuffisance Alimentaire Commune (P3AC) visant à l'autosuffisance alimentaire par l'achat privilégié dans le marché commun qui renforcera nos industries et notre agriculture

## Politique Etrangère et diplomatie du développement

Notre développement économique passe également par la mise au point de partenariats innovants et adaptés à nos intérêts nationaux avec nos différents amis (France, UE, USA, pays émergents), ce que l'on pourrait dénommer une diplomatie du véritable développement. Celle-ci nécessite une réorganisation et rationalisation de notre outil diplomatique en recentrant les activités de nos diplomates sur le développement économique.

### MESURES CLES

1. Rationalisation de la carte diplomatique en redéployant et en renforçant notre personnel diplomatique en Afrique et particulièrement dans les pays limitrophes afin de consolider les partenariats stratégiques
2. Mise en place un **Conseil des Affaires étrangères** qui aide le chef de l'Etat à mieux définir puis évaluer la politique étrangère
3. Soutien pour la position commune africaine du Consensus d'Ezulweni pour que le continent africain obtienne deux sièges permanents au Conseil de sécurité de l'ONU
4. Promotion de la destination Sénégal par nos bureaux du tourisme et nos ambassades
5. Négociations à l'OMC avec l'ensemble des pays africains afin d'obtenir des règles commerciales plus équitables pour protéger nos secteurs stratégiques (agriculture, pêche, industries de transformation).

## Politique de la Diaspora

Ce développement passe principalement par une politique de mise en valeur de la Diaspora. Nous devons donner les moyens aux émigrés de s'impliquer dans notre projet de développement. Bien formée, expérimentée, entreprenante et entrepreneuse, riche de sa diversité, la diaspora dispose d'immenses atouts qui sont essentiels pour arriver au chemin du véritable développement. L'Etat et les diasporas doivent faire preuve d'imagination pour mettre en œuvre de nouvelles façons de travailler ensemble qui permettent le rayonnement de notre pays à l'international tout en utilisant les compétences acquises par nos expatriés au service du pays.

### MESURES CLES

1. Représentation des Sénégalais de l'extérieur au Parlement
2. Mise en place des Maisons des Sénégalais de l'extérieur, espace de rencontre et de regroupement de la communauté sénégalaise
3. Elaboration d'une politique de la diaspora permettant un meilleur appui et meilleure mobilisation et articulation des compétences et ressources de la diaspora dans les différents domaines de politiques publiques (éducation, santé, emploi, etc.)
4. Négociations de nouveaux partenariats internationaux autour des migrations avec les pays du Nord, mais aussi en directions des pays émergents. Renforcer la concertation avec les pays limitrophes et en particulier le Mali sur les négociations migratoires avec l'Europe et les pays membres
5. Mise en place de mécanismes facilitant les investissements des Sénégalais de l'extérieur au Sénégal, dans des secteurs porteurs comme l'habitat, l'agriculture, la micro-finance avec la montée en puissance des différents dispositifs tels que le Fonds d'Appui à l'Investissement des Sénégalais de l'Extérieur (FAISE)

\*\*\*\*\*

\*\*\*

\*